



Automne 1991 (Vol. 3, N° 3) numéro d'article 5

Inégalité du revenu des familles dans les années 80

Roger Love et Susan Poulin

Les années 80 ont été marquées par des changements démographiques et économiques : la récession, la hausse des taux d'intérêt, le vieillissement de la population et le nombre de familles comptant plusieurs soutiens qui a continué de croître. En conséquence, on s'est beaucoup intéressé aux effets qu'ont eus ces changements sur le revenu des familles [▼1](#) pendant ces dix années. Dans quelle mesure le revenu a-t-il augmenté et comment a-t-il réparti entre les familles [▼2](#)? La société s'est-elle polarisée davantage en «nantis» et «démunis» au cours de la décennie? Certaines analyses du marché du travail ont semblé indiquer l'émergence d'une société dans laquelle il y a de «bons emplois» et de «mauvais emplois», entraînant ainsi une diminution du nombre d'emplois propres à la «classe moyenne»[3](#). Cette caractéristique s'étend-elle à la répartition du revenu des familles? Le nombre de familles de la «classe moyenne» a-t-il diminué pour laisser la place à plus de familles aux deux extrêmes de la distribution des revenus, les «riches» et les «pauvres»?

En réponse à ces questions, cet article révèle que le revenu moyen des familles en 1989 était à peu près semblable à celui de 1980. Cela contraste grandement avec les décennies précédentes, où le revenu des familles était beaucoup plus élevé à la fin de la décennie qu'au début. De plus, les changements dans la répartition du revenu des familles pendant les années 80 n'ont pas été considérables. Toutefois, on a observé une plus grande inégalité du revenu au début de la période, puis une diminution de cette inégalité à la fin de la décennie.

Revenu après impôt des familles - peu de changement

Le revenu moyen après impôt des familles, c'est-à-dire le revenu après réception des transferts de l'État et paiement de l'impôt sur le revenu, a été de 40 400 \$ en 1989, soit à peine plus qu'en 1980 où il se chiffrait à 40 200 \$. On a noté cependant d'importantes tendances compensatoires dans l'intervalle : une diminution de 6 % entre 1980 et 1983 et une augmentation de 7 % entre 1984 et 1989. La récession du début des années 80 ainsi que la reprise subséquente ont manifestement eu un effet important sur cette évolution.

La faible croissance globale du revenu moyen dans les années 80 s'oppose de façon marquée à la hausse enregistrée au cours des décennies précédentes. Entre 1971 et 1979, par exemple, le revenu moyen des familles s'est accru de 22 %. Bien que les données sur le revenu après impôt ne soient pas disponibles avant 1971, le revenu avant impôt des familles a connu des augmentations notables dans les années 50 et 60 (de 27 % et de 34 % respectivement).

Le revenu médian confirme la tendance

Bien que le revenu moyen soit une statistique sommaire importante, il suffit de quelques revenus très élevés pour qu'il soit modifié. Par conséquent, il peut ne pas traduire exactement le changement de revenu que connaît une famille typique. Le revenu médian est une mesure sur laquelle les revenus extrêmes ont moins d'influence. Il constitue un seuil de revenu séparant le nombre de familles en deux groupes égaux selon qu'elles se trouvent au-dessus ou au-dessous du dit seuil.

Au cours des dix dernières années, le revenu médian des familles a suivi la même tendance que celle du revenu moyen : il a diminué de 8 % entre 1980 et 1983, puis augmenté de 6 % entre 1984 et 1989. Toutefois, la diminution a été plus forte et l'augmentation moins importante que dans le cas du revenu moyen. Ainsi, le revenu médian s'établissait en 1989 à 36 800 \$, comparativement à 37 300 \$ en 1980. De plus, il a légèrement diminué par rapport au revenu moyen, ce qui laisse supposer qu'il y a eu des changements plus considérables chez les familles à revenu élevé.

Les augmentations d'impôt limitent la croissance du revenu moyen des familles

Le revenu des facteurs [▼4](#) représente le revenu qu'une famille reçoit pour l'activité de ses membres sur le marché du travail plus les revenus de placement et de location (revenu des facteurs de production). L'État accroît le revenu des facteurs au moyen des paiements de transfert (par exemple les prestations de sécurité de la vieillesse et d'assurance-chômage), le résultat étant le revenu monétaire. Il «diminue» ensuite le revenu par la levée d'impôts, ce qui donne le revenu «après impôt». Le rapport entre le revenu après impôt et le revenu des facteurs représente donc ce qui reste, après l'intervention de l'État, du revenu que gagne une famille par ses propres moyens.



Graphique **Revenu des familles après impôt : revenus médian et moyen en dollars constants de 1989.**

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Le rapport entre le revenu après impôt et le revenu des facteurs a changé pendant les années 80. Au début de la décennie, le revenu après impôt a augmenté par rapport au revenu des facteurs. Cette augmentation est principalement attribuable à la récession, qui a entraîné une baisse du revenu des facteurs et une hausse des transferts, en particulier des prestations d'assurance-chômage et d'assistance sociale. Plus tard, le revenu après impôt a diminué par rapport au revenu des facteurs (de 94 %, il est passé à 90 %). Ainsi, pendant les cinq dernières années, les familles ont gardé une plus petite proportion de ce qu'elles avaient «gagné» (revenu des facteurs). Toutefois, la proportion était à peu près la même en 1989 et en 1980.



Graphique **Rapport du revenu monétaire et du revenu après impôt au revenu des facteurs.**

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Ce rapport entre le revenu des facteurs et le revenu après impôt s'explique par les changements observés au chapitre de l'impôt sur le revenu et des transferts. En dollars constants de 1989, les transferts moyens sont passés de 3 500 \$ en 1980 à 5 000 \$ en 1989 tandis que les impôts moyens ont d'abord baissé, passant de 7 300 \$ en 1980 à 7 100 \$ en 1982, pour augmenter par la suite de façon continue et atteindre 9 600 \$ en 1989. Proportionnellement au revenu des facteurs, les transferts, dont la part était d'environ 8 % en 1980, ont augmenté jusqu'en 1984 (où ils ont atteint 12 %); ils ont ensuite diminué lentement, mais régulièrement, pour se situer à 11 % en 1989. Quant aux impôts, ils représentaient 15 % du revenu monétaire en 1980. Ils ont peu changé pendant la première partie de la décennie, mais ont fortement augmenté par la suite, atteignant 19 % en 1989.

Impôts et transferts réduisent l'inégalité des revenus

Dans la mesure où certaines familles perçoivent moins et d'autres plus que le revenu moyen ou le revenu médian, on peut parler d'écart, de disparités, ou d'inégalités des revenus. Ces écarts sont intéressants parce qu'ils indiquent comment le revenu national est réparti entre les membres de la société. Bien qu'il soit relativement simple de décrire la façon dont le revenu est réparti, il n'est pas aussi facile de

déterminer si une répartition est «bonne» ou «mauvaise», puisqu'il n'existe pas de norme objective ou de consensus social quant à la proportion tolérable d'inégalité du revenu. Par exemple, les écarts de revenus attribuables au libre choix des personnes entre le travail et les loisirs ou la consommation et l'épargne et le fait que les familles soient à des stades différents de leur cycle de vie, peuvent être considérés comme souhaitables. Il est cependant important de décrire la répartition du revenu et de quelle façon elle évolue afin d'établir une base solide de discussion sur la politique générale.



Graphique **Tendances des impôts et des transferts.**

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Une façon utile de décrire la répartition du revenu, en particulier dans le contexte d'une analyse des changements survenus dans le temps, consiste à classer les familles selon la taille de leur revenu, à les diviser en 10 groupes égaux (déciles) et à calculer la part du revenu total de chacun d'eux. En 1989, les parts du revenu après impôt variaient entre 2,9 % dans le décile inférieur (c'est-à-dire le 10 % des familles au bas de l'échelle des revenus) et 22,0 % dans le décile supérieur. En d'autres termes, le revenu moyen des familles faisant partie du décile supérieur était de 88 800 \$, comparativement à 11 600 \$ pour les familles du décile inférieur.



Graphique **Effet des impôts et des transferts sur la distribution du revenu des familles, 1989.**

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Si l'on passe du revenu des facteurs au revenu monétaire, puis au revenu après impôt, on observe une réduction de l'inégalité du revenu (voir [Notes techniques](#)). Par exemple, sans les impôts et les transferts, les déciles inférieur et supérieur auraient reçu 0,4 % et 26,0 % du revenu respectivement. Après les paiements de transfert, les parts du revenu correspondantes étaient de 2,4 % et 23,9 %, et après les impôts et les transferts, elles étaient de 2,9 % et 22,0 %. C'est donc dire qu'en raison des impôts et des transferts, le rapport du revenu moyen du décile supérieur à celui du décile inférieur a diminué considérablement : de 65 à 1, il est passé à 8 à 1. De plus, le coefficient de Gini est passé de .395 à .292, autre indication de la réduction de l'inégalité attribuable aux impôts et aux transferts.

Inégalité du revenu dans les années 80

Il convient de noter qu'il y a eu peu de changements dans les parts du revenu par décile pendant les années 80 ([tableau 1](#)). En fait, lorsqu'elles sont arrondies au point de pourcentage le plus près, les parts sont presque identiques. Par contre, lorsqu'arrondies à une décimale, on observe que les changements les plus importants entre 1980 et 1989 se sont produits dans le décile supérieur (de 21,6 % à 22,4 %) et dans le décile inférieur (de 2,5 % à 2,9 %).



Tableau 1 Parts du revenu après impôt des familles

Source : *Enquête sur les finances des consommateurs*

Bien que les variations des parts du revenu ne soient pas énormes, la tendance observée indique que l'inégalité du revenu s'est accrue au cours des trois ou quatre premières années de la décennie, puis a diminué par la suite [▼ 5](#). En général, les parts du revenu des trois déciles supérieurs ont augmenté depuis 1983, tandis que celles des cinq déciles inférieurs ont diminué. De concert avec ces changements dans les parts du revenu, le coefficient de Gini a augmenté, passant de .293 à .302.

À partir de 1984, on observe un renversement de cette tendance, soit une réduction générale de l'inégalité du revenu jusqu'à la fin de la décennie. La part du décile supérieur a diminué légèrement, passant d'environ 22,2 % à 22,0 %, tandis que les parts des trois déciles inférieurs ont visiblement augmenté; par exemple, celle du décile inférieur est passée d'environ 2,6 % à 2,9 %. Pendant cette période, le coefficient de Gini est descendu de .302 à .292, atteignant ainsi un niveau presque identique à celui enregistré en 1981 et 1982.

Bien que les coefficients de Gini de 1980 et 1989 soient très semblables, il est faux de conclure que les répartitions du revenu, et par conséquent l'inégalité, ont été identiques au cours de ces deux années. En effet, les courbes de Lorenz pour ces deux années se croisent, signifiant ainsi que les parts du revenu ont augmenté à la fois pour certains déciles supérieurs et pour certains déciles inférieurs. En fait, les parts du revenu des deux déciles inférieurs de même que celles des deux déciles supérieurs ont été plus élevées en 1989 qu'en 1980. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer si l'inégalité du revenu en 1989 a été plus ou moins marquée qu'en 1980.

La classe moyenne

L'évolution de la situation de la classe moyenne au cours des années 80 suscite toujours un vif intérêt. Une des façons d'étudier ce groupe consiste à examiner les parts du revenu qu'ont reçues les six déciles du milieu (c'est-à-dire les 60 % des familles se situant dans les déciles centraux de l'échelle des revenus). Ces dix dernières années, la part du revenu de ce groupe s'est située autour de 55 % et 56 %, soit un peu

moins que la proportion de familles dans le groupe. Leur part est passée de 56,2 % en 1980 à 55,1 % en 1987, puis est remontée pour atteindre 55,4 % en 1989.

Comme il y a toujours 60 % des familles dans les six déciles du milieu, l'examen sous cet angle ne permet pas de déterminer la proportion de familles dans la fourchette centrale des revenus. Il faut donc recourir à une autre méthode, soit celle qui consiste à observer les variations de la proportion de familles dont le revenu se situe à l'intérieur d'un intervalle donné par rapport au revenu médian. En d'autres termes, il s'agit de déterminer combien de familles ont un revenu qui se situe à un certain pourcentage au-dessus ou au-dessous du revenu médian. Dans cette étude, le groupe des familles à revenu moyen est celui dont le revenu représente entre 60 % et 150 % du revenu médian. (Ces limites ont été choisies parce qu'elles se rapprochent des seuils de revenu qui séparent les familles des six déciles du milieu de celles des deux déciles supérieurs et inférieurs. Pour cette raison, les limites supérieures et inférieures ne sont pas à la même distance de la médiane.)

Selon cette méthode, on observe une diminution de la proportion de familles dans la fourchette centrale de revenu entre 1980 et 1984. De plus, on observe des augmentations dans les groupes supérieurs (c'est-à-dire les familles qui ont des revenus inférieurs à 60 % du revenu médian), ce qui dénote une polarisation accrue de la répartition du revenu ([tableau 2](#)).



Tableau 2 Répartition des familles à l'intérieur de certaines limites du revenu médian après impôt, 1980-1989

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Depuis 1984, la proportion de familles se situant dans la fourchette centrale de revenu a augmenté, bien qu'elle n'ait pas atteint le niveau du début des années 80. On a observé, parallèlement à cette augmentation, une diminution continue de la proportion de familles ayant un revenu inférieur à 60 % du revenu médian et peu de changement dans le groupe supérieur. Par conséquent, rien ne semble indiquer une accentuation de la polarisation depuis 1984.

Résumé

En 1989, le revenu moyen après impôt des familles était presque le même qu'en 1980, contrairement aux décennies précédentes (depuis les années 50), où l'on avait observé des augmentations importantes du revenu réel.

Par la levée des impôts sur le revenu et le paiement des prestations au titre de ses programmes, l'État a réduit l'inégalité de la répartition du revenu.

L'inégalité du revenu s'est légèrement accrue au début des années 80, pour diminuer quelque peu vers la fin de la décennie. Cependant, étant donné les changements dans les répartitions, il est impossible de déterminer si la répartition de 1989 est plus égale que celle de 1980.

La part du revenu total qu'ont reçue les familles des six déciles centraux a diminué jusqu'en 1987 et a augmenté légèrement par la suite.

La proportion de familles dont le revenu se situe entre 60 % et 150 % du revenu médian a diminué au début des années 80, mais est demeurée stable depuis 1984. Cette analyse n'indique aucune diminution continue, au cours des années 80, du nombre de familles appartenant à la classe moyenne.

Notes techniques

Courbe de Lorenz

La courbe de Lorenz est une façon pratique de résumer les données sur la répartition du revenu pour évaluer les écarts et les variations de l'inégalité du revenu. Il s'agit d'une représentation de la répartition cumulative des familles en fonction du revenu par rapport à la répartition cumulative du revenu qu'elles reçoivent. Au moyen de données sur les déciles, la courbe de Lorenz indique la part du revenu qui revient aux familles du décile inférieur, du deuxième décile, et ainsi de suite, jusqu'au décile supérieur. La courbe de Lorenz est généralement représentée graphiquement par une courbe concave par rapport à la ligne de 45°, qu'on appelle parfois la ligne d'égalité parfaite, c'est que chaque famille reçoit le même revenu. À l'autre extrême, si une famille reçoit la totalité du revenu, la courbe coïncidera avec l'axe horizontal inférieur et l'axe vertical de droite. En comparant l'inégalité du revenu à partir de deux courbes de Lorenz, on observe que la répartition A est plus égale que la répartition B (voir [le graphique](#)) si sa courbe de Lorenz est plus près de la ligne de 45°. Cela signifie que, dans la répartition A, les parts du revenu qui reviennent aux déciles inférieurs sont plus grosses et les parts qui reviennent aux déciles supérieurs sont plus petites. Si les courbes de Lorenz se croisent, il n'est pas possible d'affirmer, sans formuler d'autres hypothèses, quelle répartition est la plus égale. Dans ce cas, une comparaison des deux répartitions ne permet pas de dire qu'une est nettement meilleure que l'autre pour ce qui est des parts du revenu. Par exemple, si, selon la répartition A, les parts du revenu sont plus grosses tant dans le décile inférieur que dans le décile supérieur, alors on peut dire que, pour une partie de la répartition, A est plus égale, et pour une autre partie, B est plus égale.

Coefficient de Gini

Le coefficient de Gini est une mesure sommaire de l'inégalité du revenu fondée sur la courbe de Lorenz. Ce coefficient varie de zéro, lorsque le revenu est uniforme pour toutes les familles, à un, lorsqu'une famille reçoit la totalité du revenu. Le coefficient de Gini correspond au rapport de la surface entre la courbe de Lorenz et la ligne de 45° à la surface totale au-dessous de la ligne de 45°. Quand les courbes de Lorenz ne se croisent pas, la direction du coefficient de Gini dénote la direction de l'inégalité du revenu, telle qu'elle est indiquée par les courbes de Lorenz.



Graphique **Courbe de Lorenz illustrant la distribution du revenu après impôt entre les familles**

Notes

Note 1

Le terme «revenu» est parfois utilisé à la place de l'expression technique correcte «revenu après impôt». Le revenu après impôt est le revenu monétaire de toutes sources (gains, placements, paiements de transfert) moins l'impôt fédéral et l'impôt provincial sur le revenu. Tous les revenus sont exprimés en dollars constants de 1989.

Note 2

Dans cet article, le terme «famille» est liée au concept de famille économique : un groupe de personnes qui partagent le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. Les personnes seules sont exclues de l'analyse parce que leurs caractéristiques diffèrent de celles des familles. Les comparaisons du revenu sont donc plus uniformes.

Les données utilisées dans cet article sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs, supplément annuel à l'Enquête sur la population active.

Note 3

Voir [G. Picot, J. Myles et T. Wannell](#), *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986* (1990).

Note 4

Le terme «facteur» est couramment utilisé dans les textes économiques pour désigner la production telle qu'elle est déterminée par les «facteurs» de production : matières premières, capital et travail.

Note 5

En appliquant la méthode traditionnelle de la courbe de Lorenz aux données (voir [Notes techniques](#)) et en examinant les fluctuations d'une année à l'autre, on n'observe pas de réduction ou d'augmentation marquée de l'inégalité chaque année. Les exceptions (quatre années) sont les cas où les courbes de Lorenz se croisent. Ces croisements ne sont cependant pas importants compte tenu de leur faible ampleur et de leur fréquence aléatoire. Si les croisements avaient été enregistrés pendant quatre années consécutives, l'effet aurait pu alors être important. Les courbes de Lorenz qui se croisent indiquent qu'il n'y a eu aucun changement dans les distributions entre les deux années.

Documents consultés

- PICOT, G., J. MYLES et T. WANNELL. *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986*, document de recherche n° 28, Division d'analyse des entreprises et du marché du travail, Direction des études analytiques, Ottawa, Statistique Canada, 1990.

Auteur

Roger Love and Susan Poulin est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

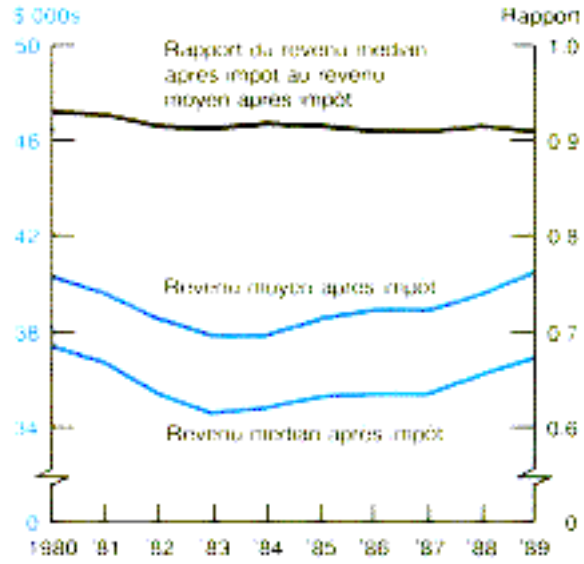
Source

L'emploi et le revenu en perspective, Automne 1991, Vol. 3, n° 3 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Revenu des familles après impôt: revenus médian et moyen en dollars constants de 1989

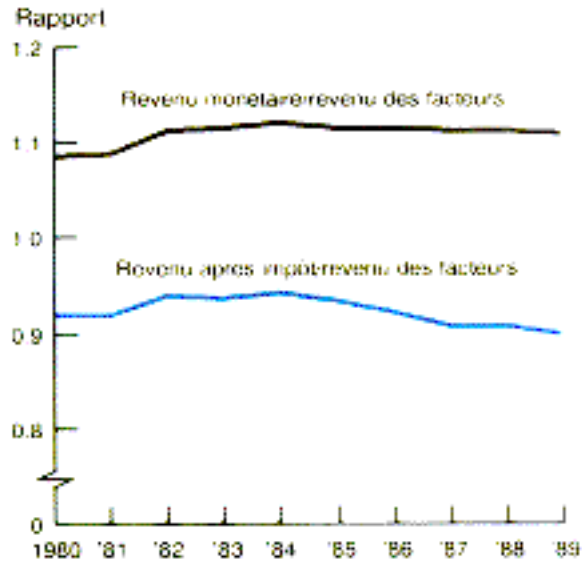
En 1989, le revenu moyen avait atteint le niveau enregistré en 1980, ce qui n'était pas le cas pour le revenu médian.



Source: Enquête sur les finances des consommateurs

Rapport du revenu monétaire et du revenu après impôt au revenu des facteurs

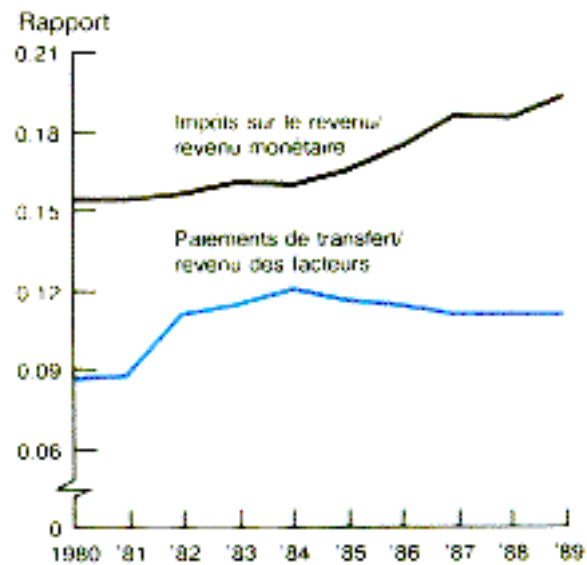
Au cours des cinq dernières années de la décennie, les familles ont gardé une part de moins en moins grande du revenu «gagné» .



Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Tendances des impôts et des transferts

Les transferts ont augmenté au début de la décennie, tandis que les impôts ont connu une forte hausse à la fin de celle-ci.

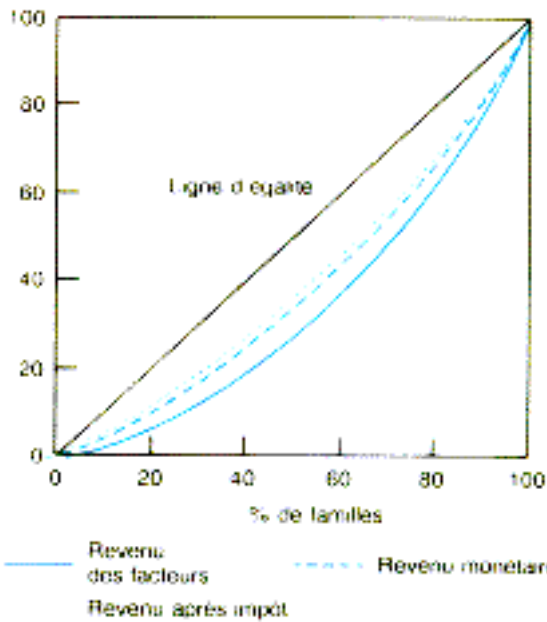


Source: Enquête sur les finances des consommateurs

Effet des impôts et des transferts sur la distribution du revenu des familles, 1989

Les transferts et les impôts réduisent l'inégalité du revenu.

Part du revenu en %



Source: Enquête sur les finances des consommateurs

Tableau 1

Parts du revenu après impôt des familles

Déciles	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Inférieur	2,5	2,7	2,7	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9	2,9	2,9
2 ^e	4,7	4,7	4,7	4,6	4,6	4,7	4,7	4,8	4,8	4,8
3 ^e	6,3	6,2	6,1	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,1	6,2
4 ^e	7,6	7,5	7,4	7,3	7,4	7,3	7,3	7,3	7,4	7,4
5 ^e	8,8	8,7	8,6	8,5	8,6	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5
6 ^e	9,9	9,8	9,8	9,7	9,8	9,8	9,7	9,7	9,7	9,7
7 ^e	11,1	11,1	11,1	11,1	11,1	11,1	11,0	11,0	11,0	11,0
8 ^e	12,6	12,7	12,7	12,8	12,7	12,7	12,7	12,6	12,6	12,6
9 ^e	14,8	14,9	15,1	15,1	15,0	15,0	14,9	15,1	15,0	15,0
Supérieur	21,7	21,6	21,9	22,3	22,2	22,2	22,4	22,2	21,8	22,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Coefficient de Gini	0,293	0,291	0,296	0,302	0,302	0,299	0,299	0,296	0,291	0,292

Source : *Enquête sur les finances des consommateurs*

Tableau 2

Répartition des familles à l'intérieur de certaines limites du revenu médian après impôt, 1980-1989

	Pourcentage des familles			Total
	Moins de 60 % du revenu médian	60 % à 150 % du revenu médian	Plus de 150 % du revenu médian	
1980	20,1	61,8	18,1	100,0
1981	20,1	61,2	18,7	100,0
1982	20,6	59,7	19,7	100,0
1983	21,1	58,1	20,8	100,0
1984	21,6	58,8	19,6	100,0
1985	21,0	59,3	19,7	100,0
1986	20,7	59,5	19,8	100,0
1987	20,6	59,6	19,8	100,0
1988	20,1	60,1	19,8	100,0
1989	19,6	60,8	19,6	100,0

Source : *Enquête sur les finances des consommateurs*

Courbe de Lorenz illustrant la distribution du revenu après impôt entre les familles

Part du revenu en %

